



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1441

Subventions aux associations développant des actions en faveur des personnes en difficulté (aide alimentaire, accueil de jour, lutte contre l'exclusion et maintien du lien social, santé/personnes SDF, opération été) pour un montant de 798 500 euros - Autorisation de signer les conventions de financement

Direction de l'Action Sociale □

**Rapporteur** : Mme AIT MATEN Zorah

**SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2015**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 OCTOBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 5 OCTOBRE 2015

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), Mme HOBERT (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FAURIE-GAUTHIER (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2015/1441 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DEVELOPPANT DES ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE (AIDE ALIMENTAIRE, ACCUEIL DE JOUR, LUTTE CONTRE L'EXCLUSION ET MAINTIEN DU LIEN SOCIAL, SANTE/PERSONNES SDF, OPERATION ETE) POUR UN MONTANT DE 798 500 EUROS - AUTORISATION DE SIGNER LES CONVENTIONS DE FINANCEMENT (DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE - )

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 15 septembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'action sociale englobe l'ensemble des actions mises en œuvre par les pouvoirs publics et leurs partenaires, afin d'améliorer les conditions d'existence des personnes et notamment, les plus fragiles d'entre elles.

Qu'elles concernent des champs de l'assurance ou de la solidarité, ces actions pour l'essentiel relèvent de la responsabilité de l'Etat ou des Départements ainsi que de la Métropole de Lyon depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015. S'y ajoutent également les politiques sociales spécifiques globales, curatives ou préventives, développées afin d'éviter que certains publics fragiles ne soient durablement exclus de la société.

S'agissant des Communes, celles-ci peuvent s'investir dans le soutien de ces actions spécifiques et ainsi décider d'attribuer des aides à des administrés en situation précaire, ou pour lesquels elles ont évalué un besoin manifeste de soutien adapté.

En effet, si la Métropole de Lyon dispose à présent d'une compétence pour gérer l'action sociale, la Ville peut intervenir dans ce secteur en étant respectueuse de ses champs de compétence sur le fondement de l'article L.115-1 du Code de l'Action Sociale selon lequel la lutte contre l'exclusion est une compétence qui doit mobiliser tous les acteurs publics.

Pour sa part, la Ville de Lyon a fait le choix de conduire une politique sociale dont elle a préalablement défini quatre axes :

- lutte contre la grande précarité ;
- soutien aux personnes en situation de fragilité économique ;
- aide aux personnes handicapées ;
- prise en compte de la problématique des personnes âgées.

Parallèlement aux prestations qu'elle propose directement, notre collectivité, tout au long de l'année, apporte également son soutien à un ensemble d'organismes dont l'action sociale procède d'objectifs globalement comparables aux siens.

Ces mêmes organismes interviennent sur différents champs :

- la lutte contre l'exclusion et le maintien du lien social ;

- l'accès à l'hygiène et aux soins ;
- l'aide alimentaire.

Plusieurs associations ont fait état de projets annuels et d'actions ponctuelles dans ces différents domaines et peuvent bénéficier d'une contribution de notre collectivité.

Les aides proposées se répartissent selon les thématiques suivantes :

Champs d'intervention	Organismes	Adresse (siège)	Montant /subvention(s) allouée(s) en 2014 (€)	Montant /subvention proposée pour 2015 (€)	Finalité de la subvention proposée pour 2015	Article budgétaire/ fonction/ligne de crédit (enveloppe)
<b>AIDE ALIMENTAIRE</b>	Entraide Protestante de Lyon	334 rue André Philip 69007 LYON (siège : 30 rue Rachais Lyon 7°)	25 000	<b>25 000</b>	Fonctionnement général de la structure Diaconat	6574/523/LC n° 41012
	Equipes Saint Vincent Lyon Saint Jean	5, rue Mourguet 69005 LYON	4 000	<b>3 000</b>	Fonctionnement global. Distribution alimentaire et actions destinées au développement et maintien du lien social.	
	La Passerelle d'Eau de Robec	21 rue des Capucins 69001 LYON	7 000	<b>5 000</b>	Fonctionnement global. Activité : gestion d'une épicerie sociale et solidaire	
	Les Restaurants du Cœur	58 cours Albert Thomas 69008 LYON	50 000	<b>50 000</b>	Fonctionnement global.	
<b>ACCUEIL DE JOUR</b>	A.L.I.S.	2, petite rue des Feuillants 69001 LYON	40 000	<b>40 000</b>	Fonctionnement global. Activité : accueil de jour	6574/523/LC n° 41277
	Fondation A.J.D. OREE – A.J.D.	(OREE-A.J.D.) 6, rue d'Auvergne 69002 LYON	35 000	<b>35 000</b>	Fonctionnement global. Activité : accueil de jour à destination du public jeune.	

Champs d'intervention	Organismes	Adresse (siège)	Montant /subvention(s) allouée(s) en 2014 (€)	Montant /subvention proposée pour 2015 (€)	Finalité de la subvention proposée pour 2015	Article budgétaire/ fonction/ligne de crédit (enveloppe)
<b>ACCUEIL DE JOUR</b>	Péniche Accueil	Péniche « Le Balajo » face au 37, quai Gailleton 69002 LYON	27 000	<b>27 000</b>	Fonctionnement global. Activité : accueil de jour.	6574/523/LC n° 41277
	Les Petits Frères des Pauvres	2, rue Saint Gervais 69008 LYON	2 500	<b>2 500</b>	Fonctionnement global. Activité : accueil de jour.	
	LAHSO	259 rue Paul Bert 69003 LYON	155 000	<b>175 000</b>	Fonctionnement de la structure Point Accueil de jour	
<b>Santé / personnes S.D.F.</b>	Péniche Accueil	Péniche « Le Balajo » Face au 37, quai Gailleton 69002 LYON	23 000	<b>23 000</b>	Soutien à l'action « hygiène » conduite par l'organisme au bénéfice de personnes en situation précaire.	6574/523/LC n° 41280
	A.R.H.M	290 route de Vienne 69008 LYON	16 000	<b>14 000</b>	Fonctionnement de l'unité d'interface psychiatrique	

Champs d'intervention	Organismes	Adresse (siège)	Montant /subvention (s) allouée (s) en 2014 (€)	Montant /subvention proposée pour 2015 (€)	Finalité de la subvention proposée pour 2015	Article budgétaire/ fonction/ligne de crédit (enveloppe)
Lutte contre l'exclusion, et maintien du lien social	Amicale du Nid - Rhône	18, rue des Deux Amants 69009 LYON	35 000	<b>35 000</b>	Fonctionnement global. Activité : accompagnement social des prostituées.	6574/523/LC n° 41273
	Culture pour tous	20 rue Robert Desnos 69120 VAULX-EN-VELIN	12 000	<b>4 000</b>	Fonctionnement global. Favoriser l'accès à la Culture des personnes défavorisées, par la collecte puis la redistribution de places de spectacles via un réseau de partenaires sociaux.	
	Fondation Armée du Salut – Etablissement de Lyon	131 avenue Thiers 69006 LYON	64 000	<b>64 000</b>	Fonctionnement global.	
	A.L.Y.N.E.A	53 rue Dubois Crancé 69600 Oullins	110 000	<b>110 000</b>	Fonctionnement global	
	Vestibus	Mairie du 4 <sup>e</sup> 133, bd de la Croix-Rousse 69004 LYON	2 000	<b>2 000</b>	Fonctionnement global. Distribution de vêtements aux personnes SDF.	
	AMAHC (ex ASSAGA)	28 rue Denfert Rochereau 69004 LYON	8 000	<b>6 000</b>	Fonctionnement global.	
	La Porte Ouverte	85, rue Jaboulay 69007 LYON	1 000	<b>1 000</b>	Fonctionnement global. Activité : accueil et écoute de personnes en détresse.	

<b>Champs d'intervention</b>	<b>Organismes</b>	<b>Adresse (siège)</b>	<b>Montant /subvention (s) allouée (s) en 2014 (€)</b>	<b>Montant /subvention proposée pour 2015 (€)</b>	<b>Finalité de la subvention proposée pour 2015</b>	<b>Article budgétaire/ fonction/ligne de crédit (enveloppe)</b>
<b>Lutte contre l'exclusion, et maintien du lien social</b>	Croix Rouge Française (délégation de Lyon)	61 rue de Créqui 69006 LYON	14 000	<b>14 000</b>	Fonctionnement global.	6574/523/LC n° 41273
	Les Vacances Solidaires	7 allée Claude Bernard 77420 CHAMPS SUR MARNE	10 000	<b>10 000</b>	Fonctionnement global.	
	Habitat Humanisme Rhône	9 rue Mathieu Varille 69007 LYON	150 000	<b>150 000</b>	Fonctionnement général de la "Maison des Amies du Monde"	
	A.R.H.M.	290, route de Vienne 69008 Lyon	3 200	<b>3 000</b>	Fonctionnement général du Centre A.T.I.S	

Au regard des différentes actions conduites par ces associations ou organismes en direction d'un ensemble de nos concitoyens démunis, ou de personnes en situation précaire présentes au sein de l'agglomération lyonnaise, il me semble opportun de donner une suite favorable à ces demandes de financement. En effet, ces actions conduites localement rejoignent, dans leur finalité, les préoccupations de la Ville de Lyon, en ce qui concerne les publics lyonnais démunis et les actions conduites auprès d'eux qu'elle cherche à développer.

Par ailleurs, des conventions afférentes à plusieurs des subventions proposées sont également soumises à votre approbation. Ces conventions concernent des organismes pour lesquels soit le montant proposé de l'aide financière est égal ou supérieur à 10 000 €, soit ce montant cumulé avec celui d'un ou plusieurs financements déjà alloués en 2015 est également supérieur à 10 000 €. Ces documents contractuels précisent notamment le contenu des actions que s'engagent à conduire ces mêmes organismes, en contrepartie des financements reçus. Les associations concernées par une convention sont les suivantes :

- Entraide Protestante,
- Les Restaurants du Cœur,
- ALIS,
- Fondation AJD, OREE AJD,
- LAHSO,
- Péniche Accueil,
- ARHM,
- Amicale du Nid - Rhône,
- Fondation Armée du Salut,
- Croix Rouge Française,
- Les Vacances Solidaires,
- Habitat et Humanisme Rhône,
- ALYNEA,
- Culture pour Tous.

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Oui l'avis de la commission Affaires Sociales, Solidarité, Santé ;

### **DELIBERE**

1- Les subventions susmentionnées sont allouées aux organismes énumérés dans le tableau ci-dessus, pour une somme globale de 798 500 €.

2- Les conventions de financement susvisées, établies entre la Ville de Lyon, Entraide Protestante, les Restaurants du Cœur, ALIS, Fondation AJD, OREE AJD, LAHSO, Péniche Accueil, ARHM, Amicale du Nid - Rhône,

Fondation Armée du Salut, Croix Rouge Française, les Vacances Solidaires, Habitat et Humanisme Rhône, ALYNEA, Culture pour Tous, sont approuvées.

3- M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

4- Le montant des subventions allouées, soit une somme globale de 798 500 €, sera financé comme suit :

- pour une somme de 83 000 €, à partir de l'enveloppe « Aide alimentaire » (article 6574, fonction 523, ligne de crédit n° 41012) après transfert d'un crédit de 20 000 € à partir de l'enveloppe «Veille Sociale Renforcée » (ligne de crédit n° 41126) ;

- pour une somme de 279 500 €, à partir de l'enveloppe « Accueil de Jour » (article 6574, fonction 523, ligne de crédit n° 41277) ;

- pour une somme de 37 000 €, à partir de l'enveloppe « Santé / personnes S.D.F » (article 6574, fonction 523, ligne de crédit n° 41280) ;

- pour une somme de 399 000 €, à partir de l'enveloppe « F.I.A.S.» (article 6574, fonction 523, ligne de crédit n° 41273).

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Z. AIT-MATEN